Secrétariat général (SG)

Genève, le 8 septembre 2021

Réf.: **DM-21/1019**
SG/TSB
Contact: M. Bilel Jamoussi
Téléphone: +41 22 730 6311
Télécopie: +41 22 730 5853
Courriel: wtsa@itu.int

Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-20) (1er-9 mars 2022)**
Colloque mondial sur la normalisation (GSS-20) (28 février 2022)

Madame, Monsieur,

Suite aux lettres DM-20/2018 et DM-21/1003 et à la Lettre circulaire N° 21/6, et conformément à ce qui a été décidé lors de la consultation virtuelle des Conseillers de 2021, j'ai consulté l'Administration de l'Inde au sujet des restrictions de travail et de voyage en vigueur en raison de la pandémie de COVID-19. Je souhaite porter à votre connaissance que compte tenu du maintien de ces restrictions, l'Administration de l'Inde a retiré son invitation en vue d'accueillir l'AMNT-20. Par conséquent, la prochaine AMNT se tiendra du 1er au 9 mars 2022, précédée du Colloque mondial sur la normalisation (GSS-20) le 28 février 2022. Ces deux manifestations auront lieu à Genève (Suisse).

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à l'Administration de l'Inde pour avoir offert d'accueillir l'AMNT-20, pour avoir fait preuve de coopération et de souplesse afin de s'adapter à la situation liée au COVID-19 et pour avoir proposé une solution de remplacement visant à organiser l'AMNT à Genève aux mêmes dates.

Conformément à la Résolution 169 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, j'ai par conséquent l'honneur d'inviter votre organisation à participer à titre non consultatif à l'AMNT-20 et au GSS-20.

Vous recevrez bientôt, sous pli séparé, la circulaire pertinente du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB), qui contient des informations sur l'organisation de l'AMNT-20 et du GSS-20 et sur les dispositions prises en la matière.

Conformément à la politique de l'UIT relative à l'égalité hommes-femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes ainsi qu'à la Résolution 198 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires sur l'autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications/TIC, je voudrais également saisir cette occasion pour vous encourager à inclure des femmes et des jeunes dans votre délégation. Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'initiative International Gender Champions, l'UIT fait rapport sur la représentation des femmes dans toutes les réunions et manifestations de l'UIT.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(*signé*)

Houlin ZHAO
Secrétaire général